



RCS : LORIENT

Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00090

Numéro SIREN : 809 385 628

Nom ou dénomination : A A Z RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2016 sous le numéro de dépôt 1546

25.03.2016 A 1546

SARL AAZ RENOV
18 Rue du Général Brenot
56160 GUEMENE SUR SCORFF



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

SARL AUDACC

SARL inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
Au capital de 140 480 euros

22, rue Alain Colas – B.P. 38
22950 TREGUEUX
TEL : 02 96 61 83 33 - FAX : 02 96 61 29 60



Osez entreprendre, nous vous accompagnons.



Alexandre Rault

Dominique Jus

Fabien Jouan

Thomas Pécheu

Experts comptables DPLE
Commissaires aux comptes

SARL AAZ RENOV
18 Rue du Général Brenot
56160 GUEMENE SUR SCORFF

**RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA SITUATION ET SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL AAZ RENOV EN SAS**

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes désigné par la décision unanime des associés en date du 08 mars 2016, en application des dispositions de l'article L223-43 du Code de Commerce, et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de la société
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

La SARL AAZ RENOV est une entreprise artisanale à responsabilité limitée au capital de 10 000 € (1 000 parts de 10 euros) dont le siège social est situé au 18 rue du Général Brenot – 56160 GUEMENE SUR SCORFF. Régulièrement constituée le 4 février 2015, elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LORIENT sous le numéro 809 385 628.

SARL AUDACC au capital de 140 480 €

Ordre des Experts Comptables de BRETAGNE - Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de RENNES

22 rue Alain Colas - BP 38 / 22950 TRÉGUEUX - Tél. 02 96 61 83 33 - Fax. 02 96 61 29 60 - E.mail : audacc@audacc.fr • www.audacc.fr

RCS Saint-Brieuc N° FR42 339986077

Les associés de la société sont :

- Monsieur Erwan JONDOT, demeurant à Cornhospital – 56540 LE CROISTY, propriétaire de 500 parts
- Monsieur Mickaël GUICHARD, demeurant au 18 Rue du Général Brenot – 56160 GUEMENE SUR SCROFF, propriétaire de 500 parts.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Nous nous sommes procuré l'ensemble des documents comptables et juridiques de la société établi au 31 décembre 2015.

La situation nette de l'entreprise s'élève à 10 686 € représentant un capital de 10 000 € et le résultat de l'exercice de 686 €.

Dans la valorisation de la société figurent les actifs immobilisés pour 42 436 €, dont 18 621.40 € de matériels et 23 814.50 € de matériel de transport.

Les autres éléments de l'actif de la société, correspondent essentiellement aux stocks de l'entreprise pour 5 686 €, aux clients pour 2 017 €, aux autres actifs circulant pour 1 948 € et à la trésorerie pour 41 366 €.

L'ensemble du passif s'élève à 83 709 € et correspond essentiellement aux comptes d'associés pour 46 326 €, aux fournisseurs pour 18 255 € et aux autres dettes fiscales et sociales pour 22 127 €.

L'ensemble des postes d'actif et de passif a été vérifié à partir du dossier de révision transmis par l'expert-comptable du dossier.

Depuis le 31 décembre 2015, aucun élément n'est intervenu pour modifier sensiblement cette situation financière.

Aucun avantage particulier n'a été soumis à notre contrôle et nous n'en avons relevé aucun au cours de nos investigations.



Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

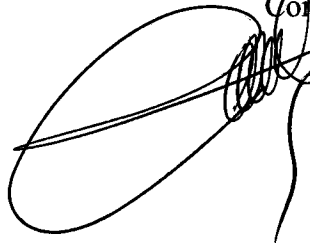
- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

FAIT A TREGUEUX,
Le 21 mars 2016

Dominique JUS
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'D' followed by a series of smaller, connected loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.